

Notre histoire en quelques dates

1974 — Création de l'Association
Victoria

1975 — Ouverture du Foyer de
jeunes filles

1977 — Agrément par l'Union de
Foyer de Jeunes Travailleurs

1982 — Travaux rénovation
(capacité de 38 lits) et réflexion sur
projet extension

1998 — ouverture 2^{ème} site : la
résidence le Provence (capacité
totale de 59 lits)
Agrément résidence sociale—FJT

2004 — Projet création nouvelle
structure initiée sur le site de l'an-
cienne usine d'embouteillage de
Vichy

2005 — Gestion de la Résidence
Les Platanes (6 logements au Mayet
de Montagne)

2006 — Gestion de la Résidence
Lardy (50 logements supplémen-
taires)

2008 — Fin de la construction et
ouverture de la Résidence Althéa (80
logements)

2011 — Fin de gestion de la rési-
dence les Platanes

2017 — Ouverture du Resto-Cap

2018 — La résidence Althéa est
renommée Paul JARLIER



Foyer Jeunes Travailleurs
VICTORIA
Habitat Jeunes

« Un hébergement
en soutien de vos projets »



« Notre restauration
au service de tous »

Qui sommes-nous ?

PRÉSENTATION DU FJT VICTORIA

Le Foyer de Jeunes Travailleurs Victoria est une **Association**, qui œuvre et inter- vient depuis 1975 comme un **tremplin vers l'autonomie** auprès des jeunes de **16 à 30 ans** en mobilité et à la recherche d'un **logement temporaire** pour répondre à un projet professionnel ou de formation.

Au-delà de sa mission principale liée à l'hébergement, notre association vise éga- lement à permettre **l'intégration sociale et professionnelle** de cette jeunesse dans le territoire auquel elle appartient en proposant d'une part un **cadre de vie adapté** avec des **services** permettant le développement personnel et l'autonomie et d'autre part un **accompagnement personnalisé** ainsi que des **animations collec- tives** menés à travers plusieurs thématiques (santé, culture, ...). Nous attachons donc une importance primordiale à la création de **lien social** autour de la notion du « **mieux vivre ensemble** » au sein de nos deux résidences Paul JARLIER et Lardy.

LE FJT EN QUELQUES CHIFFRES

- ◆ Une **équipe pluridisciplinaire** de 14 salariés
- ◆ 130 logements sur **deux résidences** :
 - ⇒ 80 à la résidence Paul JARLIER
 - ⇒ 50 à la résidence Lardy
- ◆ **256 jeunes accueillis** en 2020
- ◆ **10368 repas servis** au Resto-Cap en 2020
 - ⇒ 5117 repas résidents
 - ⇒ 5251 repas clients extérieurs

STATUT ET CADRE JURIDIQUE

- ◆ Association loi 1901 à but non lucratif
- ◆ Administré par un Conseil d'Administration composé de bénévoles
- ◆ Adhérent à l'Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes (UNHAJ)
- ◆ Agréée par la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidari- tés et de la Protection des Populations :
 - ⇒ L'agrément Foyer de Jeunes Travailleurs / Résidence Sociale
 - ⇒ L'agrément pour l'activité d'intermédiation locative et la gestion loca- tive sociale
 - ⇒ Régit par La loi « 2002.2 » du 2 janvier 2002 rédigée par le Conseil National des Politiques de Lutte contre la pauvreté et l'Exclusion sociale